Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20261118-D2026125-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 18 novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : 10 novembre 2026

Mise en ligne le :

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 22
Votants : 28
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BLIN Stéphane, BONNAFOUS Catherine, BROSSAULT Pascal, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, FERCHAUD François, GAIO Sandrine, GAULTIER Anthony, GAUTHIER Rozenn, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUET Éric, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla ;

Procurations de vote et mandataires : COURTEILLE Marie-Estelle ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, JACQUES Gaylord ayant donné pouvoir à BROSSAULT Pascal, PAISANT Anicette ayant donné pouvoir à CLAUDON Benoît, VIGNAU-LAULHERE Hélène ayant donné pouvoir à GAIO Sandrine ;

Absents : EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn.

Madame Christiane CAÏTUCOLI est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Quentin BARNABÉ, Directeur Général des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 12 novembre 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point n°13

Délibération n°2026-125. MARCHÉS PUBLICS : Création d'une commission consultative des marchés publics

Rapporteur : Etienne MAINGUET

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-22 relatif à la création de commissions municipales, L.2122-21 relatif aux attributions du maire, et L.2122-22 relatif aux délégations consenties au maire ;
VU le Code de la commande publique ;
VU la délibération n° 040 du 30 mars 2026 portant délégation au maire pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics dans la limite de 90 000 € HT ;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'associer les élus municipaux à l'examen des procédures de passation des marchés publics afin de renforcer la transparence, l'information des élus et la collégialité de la décision publique ;

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20261118-D2026125-DE

CONSÍDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de créer les commissions municipales qu'il juge utiles au bon fonctionnement de la collectivité ;

Il est proposé de créer une commission consultative des marchés publics chargée d'examiner les procédures de passation des marchés publics de la commune dont le montant estimé est supérieur à 60 000,00 € HT et inférieur aux seuils des procédures formalisées en vigueur.
Les avenants portant sur ces marchés peuvent également être soumis à l'analyse de la commission dès lors qu'ils sont supérieurs à 5% du montant initial du marché.

Cette commission constitue une instance consultative au sens de l'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (DEGUILLARD Julie, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SOUQUÉT Eric, TORTELLIER Laëtitia), **le Conseil municipal décide**
D'APPROUVER la création d'une commission consultative des marchés publics.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Christiane CAITUCOLI

Le Maire,
Benoît CLAUDON

THORIGNÉ-FOUILLARD ILLE-ET-VILAINE

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard